



Université de Bretagne Occidentale

## Engagement du porteur de projet

Je soussigné, .....

porteur du projet .....

présenté à la commission atteste de la sincérité du budget prévisionnel et m'engage à respecter les obligations suivantes dans l'hypothèse où un financement serait alloué pour la réalisation du projet :

- mentionner la participation du FSDIE de l'Université de Bretagne Occidentale dans la manifestation,
- faire apparaître le logo de l'Université dans le respect de la charte graphique, sur tous les documents de communication du projet tels que tracts, affiches, site internet...
- prévenir la DEVE de toute modification notable du projet, notamment en matière financière,
- communiquer à la DEVE un compte-rendu moral et financier dans les 2 mois qui suivent la manifestation. Ce compte-rendu devra comprendre un bilan détaillé de l'action et un bilan financier.
- Transmettre au bureau de la vie étudiante, en cas de participation d'une association à une formation, le contenu de la formation (résumé, power-point, documentation)
- Autoriser l'UBO à utiliser des éléments de communications issus des bilans de leurs actions subventionnées par le FSDIE
- S'engager à mettre en place des dispositifs de prévention des conduites à risques (alcool, sécurité routière, nuisances sonores...)

L'UBO se réserve le droit de demander l'intégralité des justificatifs nécessaires à la vérification de l'utilisation des fonds versés ( factures notamment).

A défaut des ces documents, l'UBO pourra exiger jusqu'au remboursement intégral de la subvention.

Date :

Date :

Signature du président de l'association :

Signature du porteur du projet :